

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 AVRIL 2011

○ PERSONNES PRESENTES :

Pierre GAL

Jean-Pierre BAILLARD, René BRAND, Laura VIRET, Jean-Paul COUTY, Joëlle BLANC, Jean-François DUSONCHET, Gilles TROTTEY, Véronique VERELST.

Valérie BRAND, secrétaire, pour l'approbation des comptes.

○ PERSONNES ABSENTES EXCUSEES:

Cédric PIAZZA, Jean-Louis GAL.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLARD

○ ORDRE DU JOUR :

-DELIBERATIONS :

- TAUX D'IMPOSITION
- BUDGET 2011

-AFFAIRES DIVERSES

DELIBERATIONS :

- TAUX D'IMPOSITION:

TAXE D'HABITATION : la part départementale, annulée est transférée aux communes. En conséquence, la part communale passe de 3,55% à 5,79%. Comme depuis de nombreuses années, il n'est pas proposé d'augmentation.

TAXE FONCIERE: sur le bâti, la taxe reste à 3,72%, sur le non-bâti, elle passe de 22,02 à 23,09%.

TAUX RELAIS : évolue de 6,20% à 8,42%.

VOTE : 9 VOIX POUR.

- BUDGET 2011:

les élus se sont réunis la semaine précédente pour détailler chaque rubrique du budget proposé pour l'année 2011.

- section de fonctionnement:	total des recettes	522 046,35€
	total des dépenses	311 751,09€
	suréquilibre	210 295,26€
section d'investissement :	total des recettes	119 041,34€
	total des dépenses	172 784,34€
	déficit d'investissement	-53 743,00€

VOTE : 9 VOIX POUR

-AFFAIRES DIVERSES :

TRAVAUX CCPC: cette année, la Communauté de Communes va réaliser les travaux suivants sur notre territoire: le réseau d'eau potable qui alimente le secteur de Martenant sera refait (coût 21000€); des travaux de finitions de la STEP seront réalisés(coût 2000€); le réseau d'assainissement sera prolongé sur le secteur de chez Boget (coût 15000€).

TRAVAUX DEPARTEMENT: le Maire indique que la rénovation du revêtement de la départementale Route du Salève sera finie. Sur la route de la Muraz, entre Clarnant et chez Fauraz, les affaissements seront colmatés.

JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT: le 16 avril, les personnes volontaires pourront participer au nettoyage des fossés, l'ensemble des participants étant invités à 13h à un casse croute offert par la Communauté de Communes, aux Dronières. Les chasseurs s'organisent pour un nettoyage de sentiers.

PERMIS DE CONSTRUIRE : Monsieur PAGNOT a obtenu son permis de construire à Clarnant ainsi que la Scierie du Salève. Lilian JACQUEMOUD dépose une demande pour une troisième maison à Clarnant. David DESBIOLLES a obtenu une autorisation pour sa déclaration de travaux afin de créer une pergola. Le Maire rappelle qu'une déclaration de travaux est nécessaire pour toute construction supérieure à 2 m2, même lorsqu'elle est démontable.

OUVERTURE DECHARGE STOCKAGE DE REMBLAIS: le Maire revient sur cette demande faite par la société MAULET. Il précise que les remblais concernés sont seulement ceux qui viennent de chantiers du secteur de Cruseilles et des communes proches du Sappey.

La valeur pour chaque m3 déposé serait de 1,50 €, soit environ 100 à 150 000€ potentiels au profit de notre commune. Sans acceptation de notre part, la société Maulet devrait envisager une décharge sur des communes voisines, en nous imposant tout autant de passages de camions. L'étude de faisabilité peu durer une année, et serait faite par l'entreprise. Le Maire propose de soumettre au vote la poursuite de ce projet.

VOTE : 9 VOIX POUR

TARTIFILOUS: Laura VIRET explique qu'en cas de retard de l'enseignante, l'association s'est renseignée sur la possibilité de confier la garde des enfants à David DESBIOLLES, présent tous les matins. Membre de l'association des Tartifilous, David serait assuré pour une garde provisoire de 15 minutes environ ,puis il devrait ensuite faire appel à la personne qui assure le service de garderie à Vovray. Par ailleurs, selon les effectifs, il est possible qu'en septembre, la garderie périscolaire fonctionne au Sappey. Dans ce cas ,il y aurait permanence d'un adulte tous les matins.

SIGNALETIQUE: après la numérotation des maisons et la pose des panneaux de rue, l'étape actuelle concerne la pose d'un plan de la commune au chef lieu. Il sera sur un support commun avec le panneau du Syndicat Mixte du Salève, prévu pour les chemins de randonnée .Jean-Pierre BAILLARD indique que le plan est en cours de préparation par la société Girod. Après acceptation, il pourra être communiqué aux services du cadastre, pour devenir accessible sur les moteurs de recherche et le GPS.

DENEIGEMENT : à la demande de Didier DESBIOLLES, Jean-Pierre BAILLARD fais part du désaccord qui subsiste entre l'entrepreneur qui a réalisé le déneigement et la municipalité.

Il est rappelé qu'à l'automne 2009 les élus ont décidé que dorénavant le déneigement devait être exécuter avec une lame équipée de caoutchouc. L'objectif était d'améliorer la qualité du déneigement et éviter les marques de rouille, les rayures et les éclats sur la chaussée ou les équipements.

Didier Desbiolles avait été informé de cette décision. La saison 2009/2010 finie, une nouvelle demande a été formulée en mai 2010, pour être sûr que l'équipement demandé soit prévu. Didier a répondu favorablement, puis a fourni une copie de sa commande pour en attester. Aucune augmentation n'a été demandée à cette date.

En date du 10 janvier 2011, il remet une demande d'augmentation de son forfait immobilisation à René BRAND en charge de la voirie .Il s'agit de passer le forfait immobilisation de 2500 à 4500€. Le Maire répond par la négative en soulignant qu'il n'est pas possible d'augmenter le prix convenu en cours de réalisation. Plusieurs courriers sont échangés, Didier DESBIOLLES faisant valoir que le matériel qu'il a dû acheter vaut 12000€, la mairie répondant que la demande d'augmentation devait être formulée avant la commande du matériel. Lors de la décision, les élus estimaient possible d'équiper le matériel existant avec des embouts caoutchouc, ce qui semble démenti par les fournisseurs spécialisés.

Les élus s'informent des conditions dans lesquelles se sont déroulées ces démarches. Le Maire indique qu'une discussion aurait pu avoir lieu sur les prix, au regard des coûts envisagés , mais seulement avant la saison. Il n'est donc pas question de revenir sur le prix défini pour 2010/2011.

Concernant la saison 2011/2012, le Maire souhaite connaître les nouveaux tarifs que Didier DESBIOLLES envisage. Si les montants restent raisonnables, les élus pourront décider de poursuivre le contrat de déneigement sans engager un nouvel appel d'offres.

CRECHE : Laura VIRET indique que l'association qui a remporté l'appel d'offre est ALPHA 3A , association créée par d'anciens élus. L'ouverture est prévue le 18 avril. Les employés de Touchatou seront tous repris dans la nouvelle structure avec une convention collective plus favorable. Les enfants pourront être accueillis à partir de 10 semaines. Ils seront environ 30 en septembre puis 35 à 40 en janvier. Le coût global du chantier se monte à environ 1 060 000€.